

## **RÈGLEMENT DE PARTICIPATION**

### **Appel à artistes Exposition « Hommage à Monet »**

#### **Article 1 – Présentation du projet**

À l'occasion du centenaire de la disparition de Claude Monet (1840–1926), figure emblématique de l'impressionnisme, l'Institut français de Slovaquie organise l'exposition *Hommage à Monet*, qui se tiendra dans sa galerie de mai à juillet 2026.

L'exposition sera conçue par la curatrice Sára Jeleňová, sélectionnée à l'issue d'un précédent appel à jeunes curateurs.

Le présent appel s'adresse aux artistes afin de constituer la programmation artistique de l'exposition, en cohérence avec la stratégie curatoriale retenue.

#### **Article 2 – Conditions de participation**

L'appel est ouvert à :

- Des artistes émergents ou confirmés, sans restriction de nationalité,
- Travaillant dans les disciplines suivantes des arts visuels (sculpture, photographie, vidéo, installation, arts numériques, etc.),

Les œuvres proposées peuvent être des réalisations artistiques existantes ou nouvelles qui utilisent le nom de Claude Monet comme référence culturelle à un certain type d'expérience visuelle et explorent l'image en tant qu'état, atmosphère et processus de perception.

#### **Article 3 – Modalités de candidature**

Les artistes souhaitant participer doivent envoyer par courrier électronique à [sarajelena1@gmail.com](mailto:sarajelena1@gmail.com) et [culture@institutfrancais.sk](mailto:culture@institutfrancais.sk) un dossier comprenant :

- des visuels ou photographies des œuvres proposées (ou esquisses/projets pour nouvelles créations), avec titre, technique, dimensions et année,

- une note d'intention expliquant la démarche artistique et le lien avec la thématique,
- un CV et une courte biographie,
- 

Objet du mail : *Hommage à Monet – candidature artiste*

La date limite de candidature est fixée au 15 avril 2026.

#### **Article 4 – Sélection des propositions**

Les œuvres seront sélectionnées par la curatrice en collaboration avec l'Institut français de Slovaquie, selon les critères suivants :

- pertinence par rapport à la thématique,
- qualité artistique et cohérence avec la stratégie curatoriale,
- faisabilité logistique et technique,
- potentiel d'engagement et de dialogue avec le public.

Les résultats seront communiqués aux artistes retenus le 22 avril 2026. Sans réponse de notre part après cette date, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue pour l'exposition.

#### **Article 5 – Exposition et responsabilités**

- Les artistes sélectionnés seront responsables de l'acheminement de leurs œuvres jusqu'à la galerie de l'Institut français de Slovaquie, ainsi que de leur retour à l'issue de l'exposition.
- L'Institut prendra en charge la mise en valeur des œuvres dans l'espace d'exposition et assurera la promotion de l'événement.
- Bien que toutes les précautions nécessaires soient prises pour la conservation des œuvres, l'Institut ne pourra être tenu responsable en cas de dommage ou de vol. Les artistes sont invités à assurer leurs œuvres s'ils le jugent nécessaire.
- Les artistes sélectionnés s'engagent à respecter le calendrier fixé et à collaborer avec la curatrice et l'équipe de l'Institut.

#### **Article 6 – Acceptation du règlement**

La participation à l'appel implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

ANNEXE : PHOTOS DE LA GALERIE

